SYLLABAIRE

DE LA

LANGUE ARABE

PAR

O. HOUDAS

Professeur à l'École spéciale des Langues orientales vivantes



PARIS

MAISONNEUVE ET CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1889


VE RI
TAS

SYLLABAIRE

DE LA

LANGUE ARABE

PAR

O. HOUDAS

Professeur à l'École spéciale des Langues orientales vivantes



PARIS

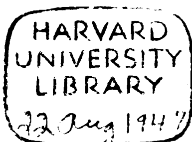
MAISONNEUVE ET CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1889

NOUVELLE ADRESSE

198, B^d St-Germain, PARIS (VIIe)



Angers. — Imprimerie Orientale de A. Burdin et Cie.



AVANT-PROPOS

Un texte arabe peut s'écrire de deux manières : avec une notation complète ou avec une notation abrégée. Quand la notation est complète, l'intelligence du texte est absolument inutile pour en permettre la lecture ; il suffit alors de bien connaître les principes qui vont être exposés ci-dessous dans la première partie de cet opuscule. Si le texte est écrit avec la notation abrégée, on ne peut plus le lire qu'autant qu'on est à même de rétablir tous les signes omis et, pour arriver à ce résultat, il faut connaître les règles de la grammaire et posséder exactement le vocabulaire des mots de la langue arabe.

Le Coran étant à peu près le seul livre dans lequel on fait usage de la notation complète, on conçoit qu'un syllabaire ne fournira qu'un bien faible secours pour la lecture de la majeure partie des écrits des Arabes. On comprendra aussi ce fait, qui nous semble si bizarre, qu'on ne sait véritablement lire en arabe que lorsqu'on a terminé l'étude de cette langue.

Une autre difficulté s'ajoute encore à celle qui résulte du système de la notation abrégée. Un même mot, suivant qu'on le lit ou qu'on s'en sert en parlant, ne

se prononce plus exactement de la même manière. Ainsi le mot qui signifie *il a écrit* se lit *ka-ta-ba* et se prononce *kă-tăb* dans le langage. Si donc on veut lire un mot pour s'en servir dans la conversation, on devra modifier sur certains points les règles ordinaires de la lecture et se conformer aux indications qui font l'objet de la deuxième partie de ce syllabaire. Il est à peine besoin d'ajouter que ces dernières indications sont peu rigoureuses et qu'elles ont un caractère essentiellement empirique.

O. H.

PREMIÈRE PARTIE

LECTURE D'UN TEXTE EN ARABE LITTÉRAL

CHAPITRE I

SIGNES GRAPHIQUES

1. Les Arabes écrivent sur une ligne horizontale, mais ils suivent en traçant leurs lettres un ordre absolument inverse du nôtre, c'est-à-dire qu'ils vont de droite à gauche. Par suite de cette disposition, le commencement de leur ligne correspond à la fin de la nôtre, et la pagination suivant également un ordre inverse, la première page d'un volume arabe occupe exactement la place que tiendrait la dernière page d'un volume français.

2. Dans la notation complète, on fait usage de trente-sept signes graphiques; trente seulement de ces signes sont employés dans la notation abrégée.

3. Sur les trente caractères qui figurent toujours dans la notation abrégée, il n'y en a que vingt-huit qui appartiennent à l'alphabet. Voici, dans l'ordre alphabétique le plus ordinairement usité, le nom, la forme et la valeur de ces vingt-huit lettres qui toutes sont des consonnes :

Nos D'ORDRE	NOM de la CONSONNE	FORME	VALEUR PHONÉTIQUE	VALEUR NUMÉRIQUE	OBSERVATIONS
1	ḥamza	ء*	h	1	L'astérisque qui accompagne chaque consonne indique le point par lequel on doit commencer le tracé. Voy. § 5, et pages 42 et suivantes.
2	ba	ب*	b	2	
3	ta	ت*	t	400	
4	tsa	ث*	ts	500	
5	djim	ج*	dj	3	
6	h'a	ح*	h'	8	
7	kha	خ*	kh	600	
8	dal	د*	d	4	
9	dzal	ذ*	dz	700	
10	ra	ر*	r	200	
11	zin	ز*	z	7	
12	sin	س*	s	60	
13	chin	ش*	ch	300	
14	s'âd	ص*	s'	90	
15	d'âd	ض*	d'	800	
16	t'a	ط*	t'	9	
17	dz'a	ظ*	dz'	900	
18	'aïn	ع*	'	60	
19	ghaïn	غ*	gh	1 000	
20	fa	ف*	f	80	Dans les pays barbaresques le ف s'écrit ڢ et le ق, ف.
21	qâf	ق*	q	100	
22	kaf	ك*	k	20	
23	lam	ل*	l	30	
24	mim	م*	m	40	
25	noun	ن*	n	50	
26	ḥa	ه*	ḥ	5	
27	waou	و*	w	6	
28	ya	ي*	y	10	

4. Les deux autres lettres qui ne prennent point place dans l'alphabet, sont l'*alif* ا* et le *ta merbôût'a* *ة.

Remarque : L'*alif* a cessé d'être une consonne pour devenir un simple caractère orthographique. Néanmoins le plus grand nombre des grammairiens persistent à le faire figurer en tête de l'alphabet à la place du *ḥamza*.

CHAPITRE II

DU TRACÉ DES LETTRES

5. Beaucoup de lettres ont une même forme et ne se distinguent entre elles que par des points appelés *points diacritiques*. Chaque lettre se trace d'un seul trait de plume, sauf le *t'â* ط, le *dz'â* ظ et le *kaf* ك qui se font en deux fois : on commence à l'endroit marqué par l'astérisque*; puis, pour les trois lettres indiquées ci-dessus, on reprend au point où se trouve le signe ˅. Quant aux points diacritiques on ne les place que lorsque la lettre est achevée.

6. En principe, les lettres qui composent un mot doivent être réunies en un groupe dont chacun des éléments est joint au suivant à l'aide d'un trait horizontal qui part de la fin de chaque lettre pour aller s'attacher au commencement de la lettre qui vient ensuite. Mais ce principe souffre une exception pour

les lettres *alif* ا, *dal* د, *dzal* ذ, *ra* ر, *zin* ز et *ouaou* و qui ne se lient jamais à la lettre qui les suit et pour le *ḥamza* ء qui ne s'attache ni à la lettre qui le précède, ni à celle qui le suit. Cette dernière lettre d'ailleurs ne s'écrit presque jamais seule : elle est ordinairement accompagnée d'un ا : إ أ; d'un و : ؤ ou d'un ي qui perd alors ses points diacritiques : ئ.

7. En général, chaque lettre peut se décomposer en deux parties : l'une en quelque sorte constitutive, et qui persiste toujours ; l'autre pour ainsi dire ornementale et qui disparaît chaque fois qu'elle ne termine pas un groupe de lettres ou de mots, ou qu'elle n'est pas suivie d'un hamza isolé ء. Les lettres qui ne se joignent pas (ء), celles qui se joignent incomplètement (و, ز, ر, ذ, د, ا) et les trois lettres ط, ظ, ه et ة font seules exception à cette règle.

Voici du reste la forme constitutive de chaque lettre placée en regard de la forme complète :

ب = بـ ; ت = تـ ; ث = ثـ ; ج = جـ ; ح = حـ ; خ = خـ ;
س = سـ ; ش = شـ ; ص = صـ ; ض = ضـ ; ع = عـ ; غ = غـ ;
ف = فـ ; ق = قـ ; ك = كـ ; ل = لـ ; م = مـ ; ن = نـ ; ي = يـ.

8. Le ط et le ظ conservent toujours la même forme ; le ه prend les formes suivantes selon la place qu'il occupe dans le mot : هـهـه (1 2 3 4). Quant aux lettres qui ne se joignent pas à la lettre qui les suit, elles ne changent point de forme. Enfin unis à la lettre qui les précède, le ع et le غ prennent les formes : ـعـع (1 2) et ـغـغ (1 2).

9. Les lettres ا, ب, ت, ث, د, ذ, ط, ظ, ة, ك et ه reposent par leur partie inférieure sur la ligne d'écriture; toutes les autres lettres sont coupées par la ligne d'écriture en deux parties : la partie supérieure à la ligne ayant un tiers de la hauteur totale de la lettre.

10. Devant les lettres م, ج, ح, خ le trait vertical des lettres ب, ت, ث, ن et ي peut s'incliner de la façon suivante :

Ex. : بم (ب,م); تم (ت,م); ثم (ث,م); نم (ن,م); يم (ي,م); بج (ب,ج); تج (ت,ج); بح (ب,ح); يح (ي,ح); نخ (ن,خ); ثخ (ث,خ), etc.

11. La lettre jointe au ج, au ح et au خ se trace au-dessus de la ligne d'écriture de manière à ce que sa base se trouve à la hauteur du commencement de celle de ces lettres à laquelle elle est jointe.

Ex. : لح (ل,ح); سج (س,ج); مخ (م,خ).

Tout groupe de lettres jointes ensemble suivra la même règle :

Ex. : سمح (س,م,ح).

Le niveau de ce groupe pourra même s'élever plus haut s'il renferme l'une des trois lettres ج, ح, خ.

Ex. : بمحجاج (ب, م, ح, ج, ا, ج) : صحح (ص, ح, ح).

La même règle s'applique parfois au م.

12. L'ا précédé d'un ل s'unit ainsi : لا, لا, لا. Dans cette dernière forme, la branche qui se trouve à droite représente l'ا ; l'autre figure le ل. Cette exception aux règles habituelles de la jonction des lettres a fait donner un nom particulier à ces formes spéciales que beaucoup de grammairiens arabes ajoutent à la liste des lettres et qu'ils appellent le *lam-alif*.

13. Chaque consonne ayant une valeur numérique, on s'en sert souvent pour exprimer les nombres, surtout quand il s'agit d'exprimer des valeurs en degrés ou des millésimes d'années, dans les inscriptions lapidaires. Dans toute autre circonstance, on emploie les chiffres suivants qui se placent dans le même ordre qu'en français :

١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	٠
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

1888 s'écrira ainsi : ١٨٨٨ ; 36.000.000 : ٣٦٠٠٠٠٠٠, etc.

14. Au Maroc et dans une partie de la province d'Oran, on fait usage des chiffres que nous appelons chiffres arabes, en modifiant légèrement leur forme.

15. Pour retenir plus facilement la valeur numérique des lettres, les Orientaux en ont formé les groupes suivants :

سَعْفَصْ	كَلَمُنْ	حُطِّى	هَوَزْ	أَبْجَدْ
90, 80, 70, 60	50, 40, 30, 20	10, 9, 8	7, 6, 5	4, 3, 2, 1.
ضَظَغْ	ثَخَذْ	قَرَشَتْ		
1000, 900, 800	700, 600, 500	400, 300, 200, 100		

Les Barbaresques ont adopté une autre classification dans laquelle les valeurs ne sont pas exactement les mêmes : voici leur classification :

دمت	جلس	بكر	ايقش
400, 40, 4	300, 30, 3	200, 20, 2	1000, 100, 10, 1.

طضغ	حفظ	رعذ	وصخ	هنث
900, 90, 9	800, 80, 8	700, 70, 7	600, 60, 6	500, 50, 5

16. *Exercices sur les lettres réunies en groupes.*

ك ، ر ، ي ، م = كريم	ا ، ء ، ذ ، ن = أذن
م ، ل ، ي ، ح = مليح	غ ، ن ، ي ، م ، ة = غنيمة
ص ، ح ، ي ، ح = صحيح	د ، ا ، ر = دار
م ، غ ، ا ، ر ، ة = مغارة	ا ، ء ، خ ، ذ = أخذ
ظ ، ل ، ا ، م = ظلام	ص ، غ ، ي ، ر = صغير
م ، ص ، ط ، ف ، ى = مصطفى	ك ، ب ، ي ، ر = كبير
ب ، ر ، ك ، ة = بركة	ش ، ي ، خ = شيخ
م ، د ، ي ، ن ، ة = مدينة	ا ، ء ، ث ، م = إثم
م ، ع ، د ، ن = معدن	ش ، ر ، ي ، ف = شريف
ك ، ث ، ي ، ر = كثير	ط ، و ، ي ، ل = طويل
ح ، ر ، ث = حرث	ض ، ر ، ب = ضرب
ت ، ل ، م ، س ، ا ، ن = تلمسان	ق ، ت ، ل = قتل
م ، ز ، ي ، د = مزيد	ش ، ي ، ء = شيء
ز ، ي ، ن ، ة = زينة	ج ، ز ، ا ، ي ، ء ، ر = جزائر[1]
ح ، ا ، ج ، ة = حاجة	س ، و ، ء ، ا ، ل = سؤال
م ، ض ، ر ، ب = مضرب	م ، ي ، ز ، ا ، ن = ميزان

(1) Le ي perd ses points diacritiques toutes les fois qu'il orte un hamza (Voy. § 6).

ك, ر, ش = كرش
م, س, ك, ي, ن = مسكين
م, ك, ت, ب = مكتب
ح, ف, ظ = حفظ
ح, ط = حط
ع, ا, ل, م = عالم
ن, ا, ر = نار

ل, و, ن = لون
ن, ه, ض = نهض
ه, ذ, ا = هذا
ب, ح, ر = بحر
ي, ج, ر, ي = يجري (1)
ي, ق, ي, ن = يقين
م, ه, ل = مهل

CHAPITRE III

DE LA VALEUR PHONÉTIQUE DES CONSONNES

17. Quelle que soit la nature du son qui la précède ou qui la suit, la consonne arabe conserve toujours la même prononciation. Cette prononciation est exactement celle de la première articulation du nom de la consonne excepté pour le ء hamza.

18. Les lettres : ب, ت, ج, د, ر, ز, س, ش, ف, ك, ل, م, ن et ي ont absolument la même valeur phonétique que celle des lettres françaises correspondantes indiquées dans le tableau de l'alphabet. Toutefois, dans certains dialectes, elles éprouvent une légère altération : à Alger, par exemple, le ت se prononce *ts*; à Tunis, le ج se prononce souvent *j* et quelquefois *z*, tandis qu'en Égypte il a le son *gu* dans *guerre*.

(1) Quand deux lettres sont superposées on peut réunir les points diacritiques et s'il y en a trois on en forme une sorte de triangle.

19. Le ه a le son de l'*h* aspirée du français en sorte qu'on n'entend guère que le son de la voyelle avec laquelle il se prononce. Lorsqu'il est suivi d'une autre consonne, sa présence n'est signalée que par un léger hiatus.

20. Le ث se prononce en articulant *ts* avec le bout de la langue entre les dents. En Algérie, il se confond souvent avec le ت.

21. Le son du ح s'obtient en faisant sortir avec force le souffle de la poitrine.

22. Le français ne possède aucune articulation qui se rapproche de celle du خ ; pour l'obtenir, il faut prononcer *kr* en grasseyant l'*r*.

23. *Dz* prononcé en plaçant le bout de la langue entre les dents donne assez exactement le son du ذ ; en Algérie, on prononce cette lettre comme le د.

24. Les quatre lettres ص, ض, ط et ظ sont appelées lettres emphatiques ; elles correspondent aux lettres س, د, ت et ذ, prononcées avec emphase, c'est-à-dire du fond de la bouche en gonflant légèrement les joues.

25. Aucune lettre des alphabets européens ne peut donner une idée même approximative de la valeur du ع ; on obtient ce son qui rappelle le beuglement du veau par une forte contraction du gosier. Dans la transcription, on représente généralement cette articulation par le signe '.

26. Le غ est un *r* fortement grasseyé ; dans certains dialectes, il prend le son *gu*.

27. Le ق est le son *q* fortement guttural ; beaucoup d'Arabes le prononcent *gu* ; d'autres le remplacent par une sorte de hoquet.

28. Le ه est une *h* fortement aspirée.

29. Le و a le son de *ou* dans *oui*.

30. Le ة a le même son que le ت dont il n'est qu'une variété de forme employée avec une valeur spéciale ; il termine toujours un mot.

31. A la fin de certains mots, le ى perd sa valeur de consonne pour prendre celle d'un ا ; on lui donne, dans ce cas, le nom d'*alif bref*.

Nota. Toutes les indications données ci-dessus relativement à la prononciation des lettres qui n'ont pas d'équivalents en français ne peuvent être qu'approximatives. Il faut avoir entendu prononcer souvent ces sons par les Arabes avant d'être à même de les reproduire exactement.

CHAPITRE IV

DES VOYELLES ET DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

32. Les voyelles ne s'écrivent jamais seules ; elles sont au nombre de trois : deux d'entre elles *a* َ et *ou* ُ

se placent au-dessus des consonnes ; la troisième *i* ◌ِ se place au-dessous. La voyelle suit toujours, dans la prononciation, la consonne qu'elle accompagne.

Ex. : بَ *ba*, بُ *bou*, بِ *bi* ; كُتِبَ *kou-ti-ba.*

33. Ces voyelles qui sont brèves deviennent longues lorsque la consonne qu'elles accompagnent est suivie : si elle porte la voyelle *a*, d'un ا : بَا bā ; lorsqu'elle a la voyelle *ou*, d'un و : بُو boū, et enfin quand elle est accompagnée de la voyelle *i*, d'un ي : بِي bī. Pour que l'ا, le و et le ي marquent la prolongation du son bref, il faut que ces lettres ne portent aucune voyelle, ni aucun signe orthographique.

Remarques : 1° C'est presque exclusivement la durée du son que l'on prolonge ainsi ; quant à son intensité, elle est à peine augmentée. A la fin d'un mot, la voyelle longue diffère à peine comme prononciation de la voyelle brève. 2° L'ا de prolongation disparaît dans quelques mots d'un usage très fréquent, sans que pour cela la voyelle cesse d'être longue. La voyelle *a* doit alors s'écrire verticalement.

Ex. : هٰذَا *ḥā-dzā*, mis pour هَاذَا.

La voyelle *a* peut encore être tracée verticalement sur la consonne suivie d'un alif bref.

Ex. : صَلّٰى *s'al-lā.*

Mais cette distinction dans le tracé de la voyelle *a* est rarement observée dans l'impression.

34. La *dernière* consonne d'un mot peut, dans certaines circonstances, porter le signe représentatif d'une même voyelle écrit deux fois. Dans ce cas on fait sonner un *n* après le son de la voyelle.

Ex. : ءً *hane*, ءٌ *houne*, ءٍ *hine*.

Ce redoublement se nomme *tanouïn*. Le tanouïn de la voyelle *a* doit être suivi d'un ا orthographique, sauf quand il est placé sur un ء précédé d'un ا ou sur un ة.

Ex. : بًا *bane*, جًا *djane*, مًا *mane*, تًا *tane*; mais on écrira : اءً *hane*, ةً *tane*, sans ا orthographique.

L'alif bref (v. § 31) joue, pour le tanouïn de la voyelle *a* le même rôle que l'alif ordinaire.

Ex. : بًى *hane* تًى *tane*.

Cet alif ne prolonge en aucune façon le son de la voyelle du tanouïn.

35. Les autres signes dits *signes orthographiques* sont au nombre de quatre : 1° le *djezm* ْ ; 2° le *chedda* ّ ; 3° le *ouesla* ٱ ; 4° le *medda* ٓ.

36. Le *djezm* se place toujours sur une consonne. Il marque que cette consonne ne doit pas être suivie d'une voyelle. La lettre djezmée termine la syllabe et se prononce avec la voyelle et la consonne précédentes.

Ex. : بَرْ *bar*; سِرْ *sir*; قُلْ *qoul*; مِنْ *min*; مَنْ *man*; قَدْ *qad*; إِنْ *hin*; أَنْ *han*; لَمْ *lam*.

On pourrait à la rigueur représenter en français le djezm par un *e muet*.

37. Le *chedda* ou *techdid* ne se place aussi que sur les consonnes. Il est toujours accompagné d'une voyelle ou d'un tanouïn et il indique que la consonne doit être prononcée deux fois : la première fois, comme si elle avait le djezm, la seconde fois, avec la voyelle ou le tanouïn qui l'accompagne.

Ex. : شَدَّ = شَدْدَ *chad-da* ; مَرَّ = مَرْرَ *mar-ra* ; حُبٌّ = حُبْبٌ *h'oub-boun* ; حِطَّةٌ = حِطْطَةٌ *h'it'-t'a-toun.*

38. Le *ouesla* surmonte toujours un ا qui prend alors le nom d'*alif d'union* : l'*alif d'union* ٱ ne se prononce pas ; il se trouve toujours au commencement d'un mot et la consonne qui le suit porte le djezm. Le mot précédé de ce signe ne peut se lire seul ; on a besoin pour le prononcer de se servir de la voyelle qui termine le mot précédent. L'alif d'union présente une certaine analogie avec notre apostrophe.

Ex. : فَٱكْتُبْ *fak-toub.*

Remarque. A l'exception des pronoms, le mot qui n'a qu'une lettre s'unit toujours dans l'écriture au mot qui suit. Dans ce cas, *l'alif d'union* se trouve bien au commencement du mot, mais non du groupe.

39. Le *medda* est un signe abréviatif surmontant le plus souvent un ا ; on le trouve aussi, mais bien rarement, sur un و ou un ى de prolongation suivis alors d'un ء qui termine le mot. L'alif avec le medda آ, quand il est suivi d'un ء, prolonge simplement le son de la voyelle *a* dont il est alors toujours précédé ; dans toute

autre circonstance, آ se prononce *ā*. Le medda placé sur un ۈ ou un ي ne se prononce pas. Au point de vue de l'orthographe, l'آ représente l'une des quatre combinaisons suivantes : اا, اا, اا, اا.

Ex. : مآء *ma-houn* آمن *ha-mi-noun*

Le medda peut en outre se placer sur une lettre quelconque et, dans ce cas, il indique une abréviation.

Ex. : ق est l'abréviation de قال *qā-la*, il a dit.

Cette abréviation peut porter sur une formule tout entière et alors on ne conserve qu'une seule lettre de chacun des mots.

Ex. : عم représente la formule عليه السلام *'a-lay-hi 's-sa-lā-mou*, que sur lui soit le salut ! صلعم équivaut à صلى الله عليه وسلم *s'al-la'l-lā-hou 'a-lay-hi wa sal-la-ma*, que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !

On rétablit le texte complet des abréviations que l'on rencontre dans la lecture, à moins qu'on n'en connaisse pas la valeur, ce qui arrive pour certaines abréviations du Coran. Dans ce cas on énonce les lettres avec leur nom alphabétique.

Ex. : الم *alif, lam, mim*; يس *ya, sin.*

CHAPITRE V

SYLLABES

40. La syllabe arabe commence toujours par une consonne suivie immédiatement dans la prononciation d'une voyelle brève ou longue, ou d'un tanouïn. Elle peut être formée :

1° D'une consonne avec une voyelle brève : بَ, سُ, مِ,

2° D'une consonne avec une voyelle longue : تَا, قُو, فِي,

3° D'une consonne avec un tanouïn : تٍ, جٌ, فاً,

4° De deux consonnes avec une voyelle brève intercalaire : سِرْ, قُلْ, سَلْ,

5° Enfin, mais rarement, d'une consonne avec un *ā* suivie d'une autre consonne.

Ex. : حَاجْ.

Pour que cette dernière syllabe puisse exister, il faut absolument que la deuxième consonne ait le chedda comme dans حَاجّ qui équivaut, ainsi qu'on l'a vu § 37, à حَاجْجٌ.

41. Toute consonne portant une voyelle ou un tanouïn commence une nouvelle syllabe ou, ce qui

revient au même, annonce que la syllabe précédente est terminée.

Ex. : كِتَابٌ forme 3 syllabes مُسْتَقْبِلٌ en formera 4.

Rien n'est donc plus facile que de savoir le nombre de syllabes d'un mot arabe, puisqu'il suffit en somme de compter le nombre de voyelles ou de tanouïn qu'il renferme. L'آ non suivi d'un ٠ doit être assimilé à une consonne portant une voyelle.

42. Toute consonne qui ne porte ni voyelle, ni tanouïn, ni signe orthographique est absolument muette : on n'en tiendra pas compte dans l'évaluation des syllabes, pas plus, d'ailleurs, que de l'alif d'union ni du آ suivi d'un ٠. Ainsi le mot الرَّجُلُ se lira comme s'il n'y avait point de ل écrit, c'est-à-dire ارَّجُلُ *har-ra-djou-lou.*

43. Un mot arabe isolé doit toujours être orthographié de façon à pouvoir se lire seul, mais il arrive fréquemment qu'une fois placé dans le corps d'une phrase, ce mot, prenant alors une orthographe un peu différente, commence par une consonne djezmée. Or on a vu qu'une syllabe ne pouvait commencer ainsi (§ 40) et que l'alif d'union se plaçait toujours devant les consonnes initiales qui portent le djezm (§ 38). Tout mot précédé de l'alif d'union ne pouvant se lire seul devra s'appuyer pour la prononciation correcte, sur la voyelle qui termine le mot précédent et l'on se trouvera parfois obligé de réunir les syllabes qui appar-

tiennent à plusieurs mots différents, mais l'évaluation des syllabes se fera toujours d'après les indications fournies au § 41.

Ex. : يَدُ الرَّجُلِ composé de deux mots se lira en cinq syllabes qu'on ne séparera point dans la lecture : *ya-doū'r-ra-djou-li*. بِسْمِ اللهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيمِ se lira : *bis-mi'l-lā-hi'r-rah'-mā-ni'r-ra-h'i-mi* sans arrêt, bien que ce groupe renferme cinq mots distincts en dehors des articles.

Nota. Quand l'alif d'union est précédé d'un tanouïn, on ajoute le son voyelle *i* après le son *n* du tanouïn.

Ex. : رَجُلٌ اسْمُهُ lisez *ra-djou-lou-ni's-mou-hou*.

44. Les règles formulées ci-dessus sont toutes d'une application stricte; cependant dans la lecture courante on omet, quand elle est brève, la voyelle finale de chaque période. Il peut arriver, par suite, que la dernière syllabe ainsi prononcée n'ait plus une forme normale.

Ex. : الحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ العَالَمِينَ *hal-h'am-dou lil'-lā-hi rab-bi'l-'ā-la-mīn*.

La dernière syllabe *mīn* prononcée pour *mi-na* n'appartient à aucun des groupes indiqués au § 40.

45. Qu'un texte soit écrit avec la notation complète ou avec la notation abrégée, il se lira exactement de la même manière, pourvu toutefois qu'il soit rédigé dans la forme de la langue arabe à laquelle on a donné

le nom d'arabe littéral. Ainsi la phrase suivante : حكى انه كان رجل تاجر اسمه عمر قد خلف ثلاثة اولاد devra se lire : *ḥou-ki-ya han-na-ḥou kā-na ra-djou-loun tâ-dji-rou-nis-mou-ḥou ʿou-ma rou qad khal-la-fa tsa-la-tsa-ta haw-lā-din* (ou *haw-lād*) absolument comme si elle était écrite ainsi : حُكِيَ انَّهُ كَانَ رَجُلٌ تَاجِرٌ اسْمُهُ عُمَرُ قَدْ خَلَّفَ ثَلَاثَةَ اوْلَادٍ.

CHAPITRE VI

EXERCICES DE LECTURE

سُورَةُ ٱلْإِخْلَاصِ

Sōu-ra-tou'l hikh-lā-si

قُلْ هُوَ ٱللّٰهُ أَحَدٌ ٱللّٰهُ ٱلصَّمَدُ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ

Qoul ḥouwa'l-lā-ḥou ha-h'a-doun hal-lā-ḥou's'-s'a-ma-dou lam ya-lid wa lam yōu-lad wa lam ya-koun la-ḥou kou-fou-han ha-h'a-doun.

سُورَةُ ٱلنَّاسِ

Soū-ra-tou'-nā-si

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ ٱلنَّاسِ مَلِكِ ٱلنَّاسِ الٰهِ ٱلنَّاسِ مِنْ شَرِّ ٱلْوَسْوَاسِ ٱلْخَنَّاسِ ٱلَّذِي يُوَسْوِسُ فِي صُدُورِ ٱلنَّاسِ مِنَ ٱلْجِنَّةِ وَٱلنَّاسِ

Qoul ha-ʿoū-dzou bi-rab-bi'n-nā-si ma-li-ki'n-nā-si hi-lā-ḥi'n-nā-si min char-ri'l-was-wā-si'l-khan-nā-si'l-la-dzi you-was-wi-sou fi s'ou-doū-ri'n-nā-si mi-na'l-djin-na-ti wa'n-nā-si.

حَدِيثُ ٱلْمَلِكِ وَأَوْلَادِهِ

H'a-dī-tsou'l-ma-li-ki wa haw-lā-di-ḥi

زَعَمُوا أَيُّهَا ٱلْمَلِكُ ٱلْمُطَاعُ أَنَّهُ كَانَ مَلِكٌ مِنْ مُلُوكِ ٱلْأَرْضِ قَدْ مَلَكَهَا بِٱلطُّولِ وَٱلْعَرْضِ وَكَانَتْ لَهُ جُيُوشٌ وَأَفْيَالٌ وَأَبْطَالٌ

Za-ʿa-mou hay-you-hā'l-ma-li-kou'l-mou-t'ā-ʿou han-na-ḥou kā-na ma-li-koun min mou-lou-ki'l-har-d'i qad ma-la-ka-ḥā bi't'-t'aw-li wa'l-ʿar-d'i wa kā-nat la-hou djou-yoū-choun wa haf-yā-loun wa hab-t'ā-loun.

فَلَمَّا كَبِرَ سِنُّهُ وَٱنْحَنَى ظَهْرُهُ دَعَا بِأَرْبَابِ دَوْلَتِهِ وَقَالَ لَهُمْ اِنَّ أَوْلَادِي قَدْ كَبِرُوا وَٱسْتَحَقُّوا ٱلتَّزْوِيجَ فَدُلُّونِي عَلَى مَلِكٍ لَهُ ثَلَاثُ بَنَاتٍ أَخْطُبُهُنَّ لِأَوْلَادِي

Fa-lam-mā ka-bou-ra sin-nou-ḥou wan-h'a-na dz'aḥ-rou-ḥou da-'ā bi-har-bā-bi daw-la-ti-ḥi wa qā-la la-ḥoum hin-na haw-lā-di qad ka-bou-rou was-ta-h'aq-qoū't-taz-wi-dja fa-doul-loū-nī 'a-la ma-li-kin la-ḥou tsa-la-tsou bi-nā-tin hakh-t'ou-bou-ḥoun-na li-haw-lā-dī.

فَقَامَ لَهُ شَيْخٌ مِنْ وُزَرَآئِهِ وَقَالَ لَهُ أَيُّهَا ٱلْمَلِكُ اِنَّ بِأَرْضِ ٱلْفُرْسِ مَلِكًا لَهُ ثَلَاثُ بَنَاتٍ مِنْ أَجْمَلِ نِسَآءِ ٱلدُّنْيَا

Fa-qā-ma la-ḥou chay-khoun min wou-za-rā-hi-ḥi wa qā-la la-ḥou hay-you-ḥā'l-ma-li-kou hin-na bi-har-d'i'l-four-si ma-li-kan la-ḥou tsa-lā-tsou bi-nā-tin min-hadj-ma-li'-ni-sā-hi'd-doun-yā.

ثُمَّ اِنَّ ٱلْمَلِكَ وَلَّى أَحَدَ أَوْلَادِهِ خَلِيفَتَهُ فِي مَوْضِعِهِ وَخَرَجَ يَخْطُبُ لِأَوْلَادِهِ وَمَعَهُ جُيُوشُهُ وَأَرْبَابُ دَوْلَتِهِ

Tsou-ma hin-na'l-ma-li-ka wal-lā ha-h'a-da haw-lā-di-ḥi kha-li-fa-ta-ḥou fī maw-d'i-'i-ḥi wa kha-ra-

dja li-yakh-t'ou-ba li-haw-lā-di-ḥi wa ma-'a-ḥou djou-yōū-chou-ḥou wa har-bā-bou daw-la-ti-ḥi.

وَسَارَ يَقْطَعُ ٱلْأَرْضَ بِٱلطُّولِ وَٱلْعَرْضِ حَتَّى أَشْرَفَ عَلَى
رَبْوَةٍ عَالِيَةٍ وَفِي وَسَطِهَا مَغَارَةٌ

Wa sā-ra yaq-t'a-'ou'l-har-d'a bi't'-t'aw-li wa'l-'ar-d'i h'at-tā hach-ra-fa 'a-la rab-wa-tin 'à-li-ya-tin wa fī wa-sa-t'i-ḥa ma-ghā-ra-toun.

وَكَانَ تَرَكَ جَيْشَهُ وَسَارَ أَمَامَهُمْ فَجَنَّ عَلَيْهِ ٱللَّيْلُ فَقَصَدَ
ٱلْمَغَارَةَ وَبَسَطَ ذِرَاعَيْهِ وَنَامَ

Wa kā-na ta-ra-ka djay-cha-ḥou wa sā-ra ha-mā-ma-houm fa-djan-na 'a-lay-ḥi'l-lay-lou fa-qa-s'a-dal-ma-ghā-ra-ta wa ba-sa-t'a dzi-rā-'ay-ḥi wa nā-ma.

فَلَمْ يَسْتَيْقِظْ مِنْ نَوْمِهِ إِلَّا وَٱلْأَسَدُ بَارِكٌ عَلَيْهِ وَٱفْتَرَسَهُ
وَأَكَلَهُ فَٱنْتَظَرُوا أَصْحَابُهُ فَلَمْ يَجِدُوا خَبَرًا فَرَجَعُوا إِلَى أَوْلَادِهِ
وَأَعْلَمُوهُمْ بِذٰلِكَ

Fa-lam yas-tay-qidz' min naw-mi-ḥi hil-lā-wa'l-ha-sa-dou bā-ri-koun 'a-lay-ḥi wa'f-ta-ra-sa-ḥou wa ha-ka-la-ḥou fa'n-ta-dz'a-rōu has'-h'ā-bou-ḥou fa-lam ya-

dji-doū kẖa-ba-ran fa-ra-dja-ʿoū hi-la haw-lā-di-ḥi wa ha ʿ-la-moū-ḥoum bi-dzā-li-ka.



فانتظروه اولاده فى الوقت الذي وعدهم أن ياتيهم فيه فلم يأتهم فقال لهم أخوهم الكبير يا اخوتي انّ أبانا قد انقطع خبره عنّا وأظنّه هالكًا والرأي عندي أن نختاروا من يقوم مقامنا في البلاد ونخرج في طلب أبينا لبلاد الفرس

فقالوا له نعم الرأى الذي رأيت فولّوا على البلاد من يحفظها وخرجوا الثلاثة على خيولهم وساروا يقطعون الأرض بالطول والعرض فلمّا جنّ عليهم الليل قالوا من يحرسنا هذه الليلة فاقترعوا فوقعت القرعة على كبيرهم فلمّا ناموا ضرب بيده على قائم سيفه فبقي يحرس اخوته ويدور بهم

فَأَقْبَلَ ٱلْأَسَدُ كَٱلطَّوْدِ ٱلْعَظِيمِ فَلَمَّا رَأَى ٱبْنُ ٱلْمَلِكِ قَصَدَ
نَحْوَهُ وَهَمَّ أَنْ يَفْتَرِسَهُ فَزَاغَ لَهُ إِلَى نَاحِيَةٍ أُخْرَى وَقَامَ عَلَيْهِ
بِضَرْبَةٍ أَبْرَاهُ بِهَا كَبْرَى ٱلْقَلَمِ ثُمَّ أَخَذَ رَأْسَ ٱلْأَسَدِ وَأَخْفَاهُ
فِي مَوْضِعٍ عَلَى إِخْوَتِهِ وَبَاتَ يَحْرُسُ إِلَى ٱلصَّبَاحِ وَلَمْ يَعْلَمْ أَحَدٌ
مِنْهُمَا بِشَيْءٍ مِنْ ذَلِكَ



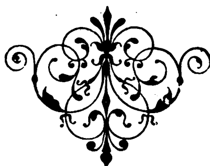
فَلَمَّا أَصْبَحُوا رَكِبُوا وَسَارُوا يَقْطَعُونَ ٱلْأَرْضَ بِٱلطُّولِ
وَٱلْعَرْضِ إِلَى أَنْ جَنَّ ٱللَّيْلُ نَزَلُوا وَنَامُوا ٱثْنَانِ وَبَقِيَ
ٱلْأَوْسَطُ يَحْرُسُهُمَا وَيَدُورُ إِذْ رَأَى نَارًا بِٱلْبُعْدِ فَقَصَدَ إِلَيْهَا
فَإِذَا هُوَ بِمَغَارَةٍ عَظِيمَةٍ وَفِي وَسَطِ ٱلْمَغَارَةِ شَمْعَةٌ تَتَّقِدُ وَأَمَامَ
ٱلشَّمْعَةِ جَارِيَةٌ تُضِيءُ كَأَنَّهَا ٱلْبَدْرُ ٱلْمُنِيرُ أَوِ ٱلْقَمَرُ ٱلْمُسْتَدِيرُ
وَٱلْجَارِيَةُ قَاعِدَةٌ وَعَلَى فَخِذِهَا رَأْسُ أَسْوَدَ كَأَنَّهُ ٱلنَّخْلَةُ
ٱلسَّحُوقُ وَٱلْجَارِيَةُ تَبْكِي

فَحِينَئِذٍ ٱنْسَلَّ ٱلْفَتَى ٱنْسِلَالَ ٱلظِّلِّ وَتَحَيَّلَ حَتَّى تَمَكَّنَ وَقَامَ عَلَى ٱلْأَسْوَدِ بِضَرْبَةٍ أَبْرَاهُ بِهَا كَبْرَى ٱلْقَلَمِ فَلَمَّا رَأَتْهُ ٱلْجَارِيَةُ قَالَتْ لَهُ مَنْ أَنْتَ يَا هٰذَا ٱلَّذِي مَنَّ ٱللّٰهُ بِكَ عَلَيَّ وَعَصَمَنِي ٱللّٰهُ بِكَ مِنْ هٰذَا ٱلْعَبْدِ ٱلْمُنْتِنِ أَأَنْتَ مِنَ ٱلْجِنِّ أَمْ مِنَ ٱلْإِنْسِ قَالَ لَهَا أَنَا إِنْسِيٌّ ثُمَّ قَالَ لَهَا مَنْ أَنْتِ

قَالَتْ أَنَا جَارِيَةٌ ٱسْمِي طِيبُ ٱلْقُصُورِ بِنْتُ ٱلْمَلِكِ صَاحِبِ أَرْضِ ٱلنَّوَّارِ قَالَ لَهَا وَأَيْنَ سُكْنَاهُ قَالَتْ لَهُ خَلْفَ هٰذِهِ ٱلرَّبْوَةِ ٱلَّتِي أَمَامَكَ وَذٰلِكَ أَنِّي خَرَجْتُ مَعَ ٱلْجَوَارِي لِلنُّزْهَةِ فَٱخْتَلَسَنِي هٰذَا ٱلْعَبْدُ وَجَاءَ بِي إِلَى هٰذِهِ ٱلْمَغَارَةِ فَأَخَذَ ٱلْفَتَى بِيَدِهَا وَسَارَ بِهَا إِلَى قَصْرِهَا وَهُوَ قَصْرُ أَبِيهَا وَقَرَعَ ٱلْبَابَ فَخَرَجُوا إِلَيْهِ ٱلْبَوَّابُونَ وَٱلْحُجَّابُ وَقَالُوا لَهُ مَنْ أَنْتَ ٱلَّذِي تَقْرَعُ بَابَ ٱلْمَلِكِ فِي هٰذِهِ ٱلظُّلْمَةِ

فَقَالَ لَهُمْ أَنَا نَاصِحٌ لِلْمَلِكِ فَٱسْتَأْذِنُوهُ لِي فَٱسْتَأْذَنُوا عَلَيْهِ

فَقَالَ لَهُمُ ٱلْمَلِكُ ٱئْتُونِى بِهِ فَلَمَّا دَخَلَ سَلَّمَ عَلَيْهِ فَقَالَ لَهُ ٱلْمَلِكُ مَا بَالُكَ فَأَعْلَمَهُ بِقِصَّةِ ٱبْنَتِهِ فَشَكَرَهُ عَلَى ذٰلِكَ وَقَالَ لَهُ ٱلْمَلِكُ أَنَا زَوَّجْتُهَا إِلَيْكَ فَاقْبَلْهَا مِنِّى قَالَ لَهُ نَعَمْ وَلَاكِنْ حَتَّى نَقْضِى حَاجَتِى نَعُودُ إِلَيْكُمْ إِنْ شَآءَ ٱللَّهُ تَعَالَى ثُمَّ دَفَعَ لَهُ ٱلْمَلِكُ خَاتَمَهُ وَٱنْصَرَفَ إِلَى إِخْوَتِهِ وَحَرَسَهُمْ بَقِيَّةَ لَيْلِهِمْ



DEUXIÈME PARTIE

LECTURE D'UN TEXTE EN ARABE VULGAIRE

CHAPITRE I

SIGNES GRAPHIQUES

46. Si l'on veut reproduire par écrit un texte vulgaire, on fait usage de la notation abrégée, mais alors la valeur de certains signes est légèrement modifiée.

47. Le ء se trouve bien rarement tracé et le plus souvent l'on ne conserve dans l'écriture que la lettre qui l'accompagne (§ 6).

48. En général, les lettres ا, و et ى correspondent aux trois voyelles *ā*, *ī*, *ōū*; cependant au commencement d'un mot l'alif peut prendre le son *i* ou le son *ou* et le و et le ى conserver leur valeur de consonne. En outre le و suivi d'un ى et le ى suivi d'un و demeurent toujours de véritables consonnes.

49. A la fin d'un groupe l'ا est muet quand il est précédé d'un و; au commencement d'un mot, il s'adoucit souvent en *e*.

50. Le ة se prononce *a* ou *èh* suivant les dialectes à

la condition qu'il n'ait pas le mot suivant comme complément; dans ce dernier cas il équivaut à *ăt* ou *et*.

51. Le ي final prend assez souvent le son *a* (§ 31).

52. Pour simplifier l'énoncé des règles qui vont suivre, j'emploierai le nom de voyelles pour désigner les lettres ا, و, ي et ة.

53. A part le *chedda* que l'on rencontre quelquefois, les voyelles brèves de la notation complète et les signes orthographiques ne s'écrivent que dans de rares circonstances, et seulement dans les chansons où les mots ont été altérés dans une trop large mesure pour qu'il soit facile de les reconnaître. Que le chedda soit écrit ou non; on doit prononcer deux fois la consonne qui devrait porter ce signe.

54. Bien qu'ils ne soient indiqués par aucun signe visible, les sons brefs *a*, *i*, *ou* se font entendre dans la prononciation vulgaire, mais le plus souvent ces sons se confondent en un seul qui flotte entre *ă* et *e*. Le son *a* ne se fait nettement sentir qu'après un ع ou un ح; le son *òu* adouci en *ŏ* se fait entendre après un ر ou un ل lorsque ces lettres sont précédées immédiatement d'une lettre emphatique (§ 24) ou encore dans la plupart des mots commençant par un م. Quant au son *i*, il est rarement sensible.

55. En réalité la prononciation d'un mot est presque la même en arabe littéral et en arabe vulgaire, à la con-

dition de dépouiller du tanouïn ou de la voyelle finale lorsqu'elle est brève, le mot de l'arabe littéral. Il convient d'ajouter que tous les mots de l'arabe littéral ne s'emploient point en arabe vulgaire et *vice versa*.

CHAPITRE II

SYLLABES

56. En arabe vulgaire, une syllabe peut commencer par une voyelle (§ 52) ou même être formée uniquement par une voyelle, mais ce dernier cas ne peut se présenter qu'au commencement d'un mot.

57. Les syllabes ont toujours l'une des formes suivantes :

1° Une seule voyelle : و *ou*, ي *i*, ا *a*.

2° Une voyelle suivie d'une consonne : ير *ir*, اس *as*, وب *oub*.

3° Une consonne sans voyelle écrite : م *me*, ت *te*, ر *re* (v. § 54.)

4° Une consonne avec voyelle : سا *sa* ; في *fi*, بو *bou*.

5° Deux consonnes sans voyelle écrite : فر *fer*, شم *chem*, من *men*.

6° Deux consonnes avec une voyelle intercalaire : باب *bab*, سوق *souq* ; ليم *lim*.

7° Trois consonnes sans voyelle écrite : برد *berd*, ضرب *d'erb*, شرّ *cherr*.

58. Les particules ب *bi* ou *be*, avec, ل *le* à, ل *li* vers, ك *ki* qui n'ont qu'une seule lettre se joignent toujours dans l'écriture au mot qui suit, mais elles conservent leur prononciation distincte. Il en est de même de l'article défini ال *el* dans lequel l'ا a un son *e* très bref qui disparaît même quand le mot qui précède est une des particules indiquées ci-dessus ou encore dans la prononciation courante quand le mot qui précède est terminé par une voyelle (§ 52). Les pronoms ك *ek*, de toi, et ه *hou*, de lui, lui, qui s'attachent à la terminaison des mots dans l'écriture conservent quelquefois aussi leur prononciation distincte et doivent alors être mis à part dans la décomposition en syllabes.

59. En général, quand un mot ne renferme que des consonnes, on le décompose en syllabes de la manière suivante : on le partage successivement et en commençant par la *gauche* en groupes de deux consonnes ; chacun de ces groupes formera une syllabe du type n° 5, si le nombre des syllabes est pair :

Ex. : مركب donnera les syllabes كب *keb* et مر *mer* ou *mer-keb* navire ; تضرب donnera رب *rob* تض *ted'* ou *ted'-rob*, tu frappes, نرسل : سل *sel* et نر *ner* ou *ner-sel* j'enverrai.

60. Si le nombre des consonnes est impair, la première syllabe du mot sera du type n° 3.

Ex. : نزل *ne-zel*, il est descendu ; شرب *che-reb*, il a bu. سفرجل *se-fer-djel* coing.

61. Les mots de cinq lettres qui ont pour deuxième lettre un ن ou pour troisième lettre un ت se décomposent le plus souvent ainsi : تنكتب = *ten-ke-teb* ; نجتمع *nedj-te-ma'*, c'est-à-dire que la deuxième syllabe appartient au type n° 3. On considère comme mots de cinq lettres ceux dans lesquels la dernière consonne porte le chedda.

Ex. : مستقرّ se lira *môs-te-qarr.*

Dans ce cas la dernière syllabe est du type n° 7.

62. Les mots de trois consonnes peuvent souvent se lire de deux manières suivant qu'ils sont employés comme noms ou comme verbes. Dans le premier cas, ils se lisent le plus souvent en une seule syllabe du type n° 7.

Ex. : ضرب signifiant : il a frappé, se lira *dé-reb* et *d'erb* s'il a le sens de coup. Cependant on dira : قمر *qa-mer*, lune, en deux syllabes.

63. Quand les mots contiennent des voyelles écrites (§ 52), on les décompose aussi en commençant par la *gauche*, en les partageant toujours par tranches de deux lettres, et en ayant soin de former une syllabe du type n° 6, toutes les fois qu'on rencontrera une voyelle entre deux consonnes, à moins que la syllabe précédente n'appartienne à l'un des types n°s 2, 4 ou 5, auquel cas on continue à diviser en tranches de deux lettres.

Ex. : ماشي *mā-chi*, marchant, كتاب *ke-tab*, livre ; مدينة *me-*

di-na, ville; عقارب *'a-qa-reb*, des scorpions; وطن *ou-t'en*, territoire; اكتب *ek-teb*, écris; ضربني *dé-reb-ni*, il m'a frappé; باب *bāb*, porte; سوق *souq*, marché; بيت *bit*, tente.

Si l'avant-dernière lettre est un ا et la dernière un و suivi d'un ا, le و formera à lui seul une syllabe. Quand la dernière lettre est un ي, cette lettre forme souvent aussi une syllabe qui se prononce alors *ya*.

Ex. : بداوا *bo-da-ou*, ils ont commencé; مولاي *mou-la-ya*, mon maître.

64. ال placé en tête d'un groupe est presque toujours l'article défini. Ainsi qu'on l'a vu au § 58 la prononciation de cet article reste distincte de celle du mot suivant. On dira donc : الكلب *el-kelb*, le chien et non *a-lek-leb*; اليد *el-yed*, la main, et non *a-lid*. Il faudra en outre remplacer dans l'article le son *l* par celui de la lettre suivante quand celle-ci appartiendra à la série des lettres : ت, ث, د, ذ, ر, ز, س, ش, ص, ض, ط, ظ, ل et ن.

Ex. : الدار se lit *ed-dar*, la maison; de même on dira : الشمس *ech-chems*, le soleil; التين *et-tin*, la figue الثعلب *ets-tsa'-leb*, le renard; السيف *es-sïf*, le sabre; الرمل *er-re-mel*, le sable; الزيت *ez-zit*, l'huile; الصيف *es'-s'if*, l'été; الضربان *ed'-d'er-ban*, le porc-épic; الظلام *edz'-dz'e-lâm*, l'obscurité; الطاوس *et'-t'a-ous*, le paon; الذيب *edzdzib*, le chacal.

65. Comme il a été dit au § 58, les prépositions qui n'ont qu'une lettre conservent leur prononciation distincte quand elles font corps avec le mot suivant.

On dira donc بكلب *bi-kelb*, avec un chien; بسيف *bi-sif*, avec un sabre; لسوق *le-souq*, au marché; كجبل *ki-dje-bel*, comme une montagne.

Ces prépositions peuvent aussi se joindre au groupe formé d'un mot précédé de l'article.

Ex. : بالدار *bed-dar*, dans la maison; كالصوف *kis'-s'ouf*, comme la laine.

Dans ce cas l'ا de l'article s'élide et la première syllabe se trouve alors formée de la préposition et du ل de l'article ou de la lettre qui le remplace.

Quand la préposition ل précède l'article, l'ا disparaît dans l'écriture.

Ex. : للمدينة *lil-me-di-na*, à la ville; للكرّاس *lel-ker-rās*, au cahier.

66. Les pronoms personnels régimes ي *i* ou ني *ni*, me, de moi, ك *ek*, te, de toi, ه *ḥou*, lui, de lui, ها *ḥa*, elle, d'elle, نا *na*, nous, de nous, كم *koum*, vous, de vous, هم *ḥoum*, eux, elles, d'eux, d'elles, se joignent dans l'écriture à la terminaison des mots qui les régissent. Tous ces mots n'ont pas besoin d'être isolés pour la décomposition en syllabes; cependant quand ils viennent à la suite d'un mot de trois consonnes, ك *ek* et ه *ḥou* se prononcent souvent à part.

Ex. : ضربه lisez *dé-reb-ḥou*, il l'a frappé; كتبك *ke-te-bek*, il t'a écrit.

Cette nuance n'est pas toujours observée.

67. L'aspiration dans le pronom ه *ḥou* est ordinai-

rement peu sensible ; elle ne reprend sa véritable force que lorsque le pronom suit un mot terminé par une voyelle écrite et alors le son *ou* disparaît.

Ex. : بوه *bouh* et non *bouhou* son père ; فيه *fih*, dans lui ; امّاه *im-mah*, sa mère.

68. La voyelle brève *e* de la syllabe du type n° 3 se fait à peine entendre devant les syllabes du type n° 6. Ainsi كتاب *ke-tāb* se prononce presque *ktāb*. Le même fait se produit dans le dialecte algérien dans les verbes qui n'ont que trois consonnes. Ainsi on dit souvent *kteb* au lieu de *ke-teb*.

69. Quand, par suite de la décomposition en syllabes d'aprés le système indiqué plus haut, une syllabe devrait commencer par une consonne redoublée, il faudra que la première de ces deux consonnes s'appuie sur la lettre précédente.

Ex. : دخّلت elle fit entrer, se lira *dekh-khe-let* et non *de-khkhe-let*.

70. Le ت final d'un mot est un élément de la conjugaison du prétérit. Si ce ت est mis pour marquer la troisième personne du singulier, la lecture sera du type n° 5, sinon le mot sera terminé par une syllabe du type n° 7.

Ex. : استحسنت *es-tah'-sa-net*, elle a admiré : استحسنت *es-tah'-sent*, j'ai admiré ou tu as admiré ; ضربت lu *de-rebt*, signifie j'ai ou tu as frappé ; lu *de-re-bet*, elle a frappé.

En outre la terminaison féminine ت *et* a pour effet de ramener au type n° 3 l'avant-dernière syllabe du mot.

71. On voit, par ce qui précède, que la lecture d'un texte vulgaire ne saurait être faite avant d'avoir acquis quelques notions de grammaire. Néanmoins on pourra, avec les seules indications fournies dans cette deuxième partie, obtenir une prononciation suffisamment exacte des mots pour se faire entendre des ndigènes dans la plupart des cas.

Exercice de lecture

الفارة البلديّة والفارة البرّيّة

el-fa-ra el-bel-di-ya ou[1] 'l-fa-ra el-ber-ri-ya

قالوا بالّي فارة بلديّة حلفت على فارة برّيّة

qa-lou bel-li fa-ra bel-di-ya há-le[2]-fet 'a-la fa-ra ber-ri-ya

تجى تتغدّى عندها كيف جات دخّلتها في بيت

te-dji tet-ghed-ha 'and-ḥa kif djat dekh-khe-let-ḥa fi bit

عظيمة وقدّمت لها الطعام والشراب

'a-dz'i-ma ou qad-de-met le-ha't'-tá-'am ou'ch-che-rab

على كلّ طبع وبداوا ياكلوا هما ما زالوا

'a-la kŏll t'e-ba'ou be-da-ou yak-lou ḥou-ma[3] ma za-lou

قاعدين على غداهم في بسط كبير حتّى

qa-'a-din 'a-la ghe-da-houm fi bost' ke-bir h'at-ta

1. L'l de l'article est élidé suivant ce qui a été dit au § 49.

2. La terminaison féminine ت *et* modifie l'avant-dernière syllabe (v. § 4).

3. Houma est un pronom.

سمعوا دبكة قويّة عند باب البيت فجعوا

sem-'ou deb-ka qa-oui-ya 'and bab el-bit fedj-'ou

وهربوا من بعد دارت الضيفة لمولاة البيت

ḥer-bou men ba'd da-ret ed'-d'i-fa le-mou-lat[1] el-bit

وقالت لها يا اختى ابقاي على خير واذا

ou qa-let le-ha ya okh-ti eb-qa-i 'a-la khir ou idza[2]

تحبّي نزيدوا نجتمعوا مع بعض اجى

te-h'ab-bi ne-zi-dou nedj-tem-'ou ma' ba'd' a-dji

غدوة تتغدّى عندي وناكلوا انا واياّك

ghed-oua tet-ghed-da 'an-di ou nak-lou ana ou[3]y-yak

الّي جاب ربّي في غداي على خاطر انا

el-li djab reb-bi fi ghe-da-ya 'a-la kha-t'er a-na

زواليّة ولاكن في محلّ ناكلوا في غرضنا

ze-oua-li-ya ou la-ken fi ma-h'al-li nak-lou fi ghard[4]-na

وما كان من يجى يحيّرنا

ou ma kan men i-dji i-h'ay-yer-na

1. Le ة prend le son *at* parce que le mot el-bit est le complément de *lemoulat* (v. § 50).

2. Idza est une particule.

3. L'ا initial de ايّا est élidé (v. § 49).

4. *Ghard* conserve sa prononciation parce que le mot نا est le pronom régime (v. § 66).

TRADUCTION MOT-A-MOT DU TEXTE QUI PRÉCÈDE

La souris citadine et la souris campagnarde

Ils disent que une souris citadine jura à l'égard d'une souris campagnarde elle viendra, elle déjeunera chez elle. Lorsqu'elle fut venue, elle fit entrer elle dans une chambre magnifique, et elle présenta à elle du mets et de la boisson selon chaque nature, et elles se mirent, elles mangent. Elles, ne pas elles ont cessé d'être assises pour leur déjeuner dans une joie grande jusqu'à ce que elles entendirent un bruit fort près à la porte de la chambre. Elles eurent peur et s'enfuirent. Ensuite se tourna l'invitée vers la maîtresse de la chambre et elle dit à elle : O ma sœur, reste sur un bien. Et si tu veux nous continuons, nous nous réunissons avec une partie, viens demain, tu déjeuneras chez moi et nous mangerons moi et toi ce que aura apporté mon Seigneur dans mon déjeûner, parceque moi pauvresse, mais dans la demeure de moi nous mangerons dans notre gré et ne pas il sera quelqu'un qui viendra il troublera nous.

TRADUCTION

La souris de ville et la souris des champs

On dit qu'une souris de ville invita une souris des champs à venir déjeuner chez elle. Lorsque celle-ci fut venue, sa compagne la fit entrer dans une chambre magnifique, lui offrit des mets et des boissons de toute sorte et elles se mirent à manger. Elles étaient encore assises à déjeuner en grande liesse, lorsqu'on entendit

un grand bruit à la porte de la chambre; saisies de peur elles s'enfuirent. Puis l'invitée se tournant vers la maîtresse du logis lui dit: Adieu, ma sœur. Si tu veux que nous nous réunissions de nouveau ensemble, viens demain déjeuner chez moi; nous mangerons toutes deux ce que Dieu m'aura accordé pour mon déjeuner, car je suis pauvre, mais dans ma demeure nous mangerons à notre aise et personne ne viendra nous troubler.

EXERCICES D'ÉCRITURE

ÉCRITURE ORIENTALE. — LETTRES ISOLÉES

ء ب ت ث ج ح خ د ذ ر ز س ش

ص ض ط ظ ع غ ف ق ل ك م ن لا و ي

ک = كّ = ڪ ر = ر ز = ز م = م ي = يـ آ ة

LETTRES GROUPÉES

أبا بات تمر ثلج جرح حاج خذ دار

ذريعة = ذريعة زيد سار شمس صيف

ضرب طلع ظلام غراب فلس قال كريم

لجم مصر نمل هريرة وهب يمن نجل

يجد = يجد لمح = لمح سليمان نهاية كرة

هو = هو الجريد = الجريد لا = لا = لا كهين

المدينة شيء جزاء سؤال سئل سوء

فقيه شجرة بحر ربما الثاني = الثاني تمر

PRINCIPALES LIGATURES

لا = لا دس = در دن = دز رم = ره زق = زة

وم = وه وق = وة وا = وا لكسوال = السوال

FORMES DES CHIFFRES

١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨ ٩ ٠

١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨ ٩ ٠

ÉCRITURE BARBARESQUE. — LETTRES ISOLÉES

ء ب ت ث ج ح خ د ذ ر ز س ش ص

ض ط ظ ع غ ف ق ك ل م ن ه و ي

ك = ك ى = ى ي = ي ة ط = ط ظ = ظ

LETTRES GROUPÉES

أبلا بات تمر ثلج جرج خد دار ذريعة

زيج سار شمس صيب ضرب طلع ظلام غراب

بلعر فال كريم لحم مصر نمل هريرة وهب

يمن خجل يحى لمح سليمان نهاية كرة مو

الجرىء كهين المدينة شئ جزاء سؤال

سبيل سوء فيه شجرة بحر نمل الثلجي ثم

PRINCIPALES LIGATURES

رح = رح رة = رة زن = زن زة = زة يبرم = يبرم

مرة = مدة ولا = وا لا = ري يبه = يكي يش = يه

FORMES DES CHIFFRES

١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨ ٩ ٠

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

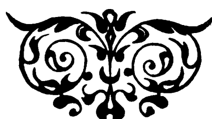


TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS 3

PREMIÈRE PARTIE : Lecture d'un texte en arabe littéral 5

CHAPITRE I. — Signes graphiques 5

CHAPITRE II. — Du tracé des lettres 7

CHAPITRE III. — De la valeur phonétique des consonnes 12

CHAPITRE IV. — Des voyelles et des signes orthographiques 14

CHAPITRE V. — Syllabes. 19

CHAPITRE VI. — Exercice de lecture. 22

DEUXIÈME PARTIE : Lecture d'un texte en arabe vulgaire 30

CHAPITRE I. — Signes graphiques 30

CHAPITRE II. — Syllabes 32

Exercices de lecture 38

EXERCICES D'ÉCRITURE :

Écriture orientale. — Lettres isolées. 42

Lettres groupées 42

Principales ligatures 43

Forme des chiffres 43

Écriture barbaresque. — Lettres isolées 43

Lettres groupées 43

Principales ligatures 44

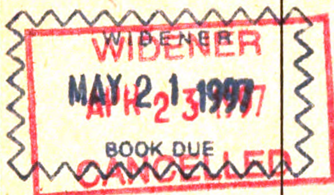
Forme des chiffres 44

Angers. — Imprimerie Orientale de A. Burdin et Cie.

OUVRAGES POUR L'ÉTUDE DE LA LANGUE ARABE

Publiés par les mêmes éditeurs

Aboul'féda. Géographie, traduite par Reinaud et Guyard. 1848-83, 3 vol. in-4. . . . . 50 fr. »
Amrol' kais. Le diwan. Texte, traduction et notes par de Slane. 1837, in-4 . . . . 10 fr. »
Bernard (H.). Vocabulaire français-égyptien (caractères latins). 1877, in-18 . . . . 3 fr. 50
Caspari (C.). Grammaire arabe. 1881, in-8 de xii-532 pages, toile . . . . 15 fr. »
Caussin de Perceval (A.). Grammaire arabe vulgaire. 1880, in-8, toile . . . . 5 fr. »
Coran (le), texte arabe. 1880, in-8, br . . . . . 20 fr. »
— Le Coran analysé et traduit par J. La Beaume. 1876, gr. in-8 . . . . 20 fr. »
Derenbourg. *Kitab Sibouya.* Traité de grammaire arabe de Sibawaihi. 1881-86, 2 vol. in-8 . . . . 30 fr. »
— Opuscules et Traités d'Aboul-Walid ibn Djanah. 1880, in-8 . . . . 15 fr. »
Destournelles de Constant. Les congrégations religieuses chez les Arabes et la conquête de l'Afrique du Nord. 1887, in-18, cartonné. . . . . 1 fr. 50
Dozy. Essai sur l'islamisme. 1879, in-8, br. . . . 7 fr. 50
Dugat. Histoire des philosophes et des théologiens musulmans de 632 à 1258 de J.-C. 1878, in-8 . . 7 fr. 50
Dugat et **Farès ech-Chidiac.** Grammaire française à l'usage des Arabes. 1854, in-8. . . . . 5 fr. »
Garcin de Tassy. L'islamisme. 1874, in-8, br. . . 7 fr. 50
Kazimirski. Dictionnaire arabe-français. 1860, 2 vol. gr. in-8, br. . . . . 105 fr. »
Landberg. Proverbes et Dictons du peuple arabe. 1883, in-8, br. . . . . 15 fr. »
Letellier. Vocabulaire français, italien, arabe, turc et grec (en caractères latins). 1838, in-8. . . . 5 fr. »
Mallouf. Guide de la conversation français, anglais, arabe. 1880, in-18, toile . . . . 4 fr. »
Marcel. Dictionnaire français-arabe. 1885, in-8, 584 pages à 2 col., toile . . . . 6 fr. »
Martin. Dialogues arabes-français (dialecte algérien) avec la prononciation. 1847, in-8 . . . . 2 fr. »
Mouliéras (A.). Manuel algérien (grammaire, textes et glossaire). 1888, in-12, toile . . . . 5 fr. »
Pharaon et **Bertrand.** Vocabulaire français-arabe à l'usage des médecins, des vétérinaires et des sages-femmes. 1860, in-12 . . . . 2 fr. 50
Sautayra. Législation de l'Algérie. 1883, gr. in-8, br. 15 fr. »
Sautayra, Hugues et **Lapra.** Législation de l'Algérie. 1884, gr. in-8, br. . . . . 10 fr. »
Spitta-Bey. Contes arabes modernes. 1883, in-8, br. 7 fr. 50
Tabari. Chronique traduite par Zotenberg. 1867-74, 4 vol. in-8 . . . . 40 fr. »


WIDENER
WIDENER
MAY 2 1 1997
APR 2 3 1997
BOOK DUE
CANCELLED

OUVRAGES POUR L'ÉTUDE DE LA LANGUE ARABE

Publiés par les mêmes éditeurs

Aboul'féda. Géographie, traduite par Reinaud et Guyard. 1848-83, 3 vol. in-4 . . . . 50 fr. »
Amrol' kais. Le diwan. Texte, traduction et notes par de Slane. 1837, in-4 . . . . 10 fr. »
Bernard (H.). Vocabulaire français-égyptien (caractères latins). 1877, in-18 . . . . 3 fr. 50
Caspari (C.). Grammaire arabe. 1881, in-8 de XII-532 pages, toile . . . . 15 fr. »
Caussin de Perceval (A.). Grammaire arabe vulgaire. 1880, in-8, toile . . . . 5 fr. »
Coran (le), texte arabe. 1880, in-8, br . . . . . . 20 fr. »
— Le Coran analysé et traduit par J. La Beaume. 1876, gr. in-8 . . . . 20 fr. »
Derenbourg. *Kitab Sibouya*. Traité de grammaire arabe de Sibawaihi. 1881-86, 2 vol. in-8 . . . . . 30 fr. »
— Opuscules et Traités d'Aboul-Walid ibn Djanah. 1880, in-8 . . . . 15 fr. »
Destournelles de Constant. Les congrégations religieuses chez les Arabes et la conquête de l'Afrique du Nord. 1887, in-18, cartonné. . . . . 1 fr. 50
Dozy. Essai sur l'islamisme. 1879, in-8, br. . . . 7 fr. 50
Dugat. Histoire des philosophes et des théologiens musulmans de 632 à 1258 de J.-C. 1878, in-8 . 7 fr. 50
Dugat et Farès ech-Chidiac. Grammaire française à l'usage des Arabes. 1854, in-8. . . . . 5 fr. »
Garcin de Tassy. L'islamisme. 1874, in-8, br. . . 7 fr. 50
Kazimirski. Dictionnaire arabe-français. 1860, 2 vol. gr. in-8, br. . . . . 105 fr. »
Landberg. Proverbes et Dictons du peuple arabe. 1883, in-8, br. . . . . 15 fr. »
Letellier. Vocabulaire français, italien, arabe, turc et grec (en caractères latins). 1838, in-8. . . . 5 fr. »
Mallouf. Guide de la conversation français, anglais, arabe. 1880, in-18, toile . . . . 4 fr. »
Marcel. Dictionnaire français-arabe. 1885, in-8, 584 pages à 2 col., toile . . . . 6 fr. »
Martin. Dialogues arabes-français (dialecte algérien) avec la prononciation en lettres latines. 1847, in-8. 2 fr. »
Mouliéras (A.). Manuel algérien (grammaire, textes et glossaire). 1888, in-12, toile . . . . 5 fr. »
Pharaon et Bertrand. Vocabulaire français-arabe à l'usage des médecins, des vétérinaires et des sages-femmes. 1860, in-12 . . . . 2 fr. 50
Sautayra. Législation de l'Algérie. 1883, gr. in-8, br. 15 fr. »
Sautayra, Hugues et Lapra. Législation de l'Algérie. 1884, gr. in-8, br. . . . . 10 fr. »
Spitta-Bey. Contes arabes modernes. 1883, in-8, br. 7 fr. 50
Tabari. Chronique [illegible] par Zotenberg. 1867-74, 4 vol. in-8 . . . . 40 fr. »

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.